

Portant validation du devis de la société GAGNERAUD pour travaux complémentaires rue de Lisieux

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis l'entreprise GAGNERAUD pour la réalisation de travaux rue de Lisieux ;

Vu le devis de la société GAGNERAUD en date du 18/04/2025 pour un complément de travaux rue de Lisieux ;
Considérant que la proposition de la société GAGNERAUD est économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE :

De valider le devis de la société GAGNERAUD pour finaliser les travaux de pose de bornes escamotables rue de Lisieux d'un montant de **8628,80 € HT**.

signé électroniquement le 28/04/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

